

Université de Bretagne Occidentale  
Faculté des Lettres et Sciences Sociales  
de Brest  
Département LEA

Contrôle régime général et spécial  
de janvier 2007  
1<sup>er</sup> semestre – 1<sup>ère</sup> session

Durée de l'épreuve : 1 heure  
Aucun document autorisé  
Mr Goascoz Jean-Luc

1<sup>ère</sup> année Licence

**METHODOLOGIE DU DROIT (LEA 16 D)**  
Enseignement de consolidation

**1<sup>ère</sup> question (6 points)**

Georgette, agricultrice à Landerneau, est propriétaire de nombreux biens, au nombre desquels figurent un pré où paissent ses quinze vaches laitières, des pommiers portant actuellement des fruits prêts à être cueillis, un hangar abritant une récolte de pommes de terre et plusieurs bottes de paille, une maison à l'intérieur de laquelle on remarque la présence d'éléments de cuisine aménagée scellés au mur de la cuisine. Dans la cour de la ferme, on aperçoit un tracteur ainsi qu'un tas de bûches. Sa propriété étant enclavée, Georgette bénéficie d'une servitude de passage sur le fonds voisin.

Classez les différents biens soulignés dans la catégorie de meubles ou d'immeubles dont ils relèvent.

**2<sup>ème</sup> question (5 points)**

Le texte ci-dessous contient diverses erreurs qu'il vous est demandé de relever et de corriger.

Le tribunal de commerce est une juridiction administrative du second degré dont les décisions, appelées « arrêts », sont portées en appel devant la Cour de cassation. Il est composé de juges élus par les consommateurs et employeurs. Il est chargé de trancher les litiges entre commerçants, les litiges relatifs aux actes de commerce, et ceux s'élevant entre les propriétaires de terres agricoles et les fermiers ou métayers.

La Cour de cassation constitue un troisième degré de juridiction. Elle a pour mission de rejurer en fait et en droit l'affaire dont elle est saisie. Elle peut rendre deux sortes d'arrêts: des arrêts de règlement et des arrêts de renvoi.

**3<sup>ème</sup> question (5 points)**

Alex et Noémie se mettent d'accord sur la vente d'un buffet rustique pour la somme de 1 600 Euros. Ils décident de constater cette vente par acte sous seing privé.

A quelle(s) condition(s) de forme cet acte devra-t-il répondre ? Comment pourra-t-il acquérir date certaine ?

**4<sup>ème</sup> question (4 points)**

Exposez les conditions d'entrée en vigueur de la loi.